

La gale

Qu'est-ce que la gale?

La gale est une affection de la peau contagieuse causée par un sarcopte, un petit parasite semblable à un insecte, qui s'enfonce sous la peau.

La gale est très courante partout au monde et n'a rien à voir avec l'âge, le sexe, les conditions socio-économiques ou l'hygiène personnelle.

Quels sont les symptômes?

- Le symptôme le plus commun est une éruption cutanée qui provoque une démangeaison intense, particulièrement la nuit. L'éruption peut se produire n'importe où sur le corps mais elle atteint généralement les mains, les poignets, la poitrine, les parties génitales et la taille.
- L'éruption ressemble souvent à des lignes irrégulières d'ampoules minuscules ou de bosses sur la peau.
- Les symptômes se présentent habituellement de 4 à 6 semaines après la première exposition au sarcopte, mais ils peuvent débuter beaucoup plus tôt chez une personne qui a déjà eu la gale.

Comment se transmet-elle?

- La gale se transmet par contact direct de peau à peau avec une personne infestée. Il doit s'agir d'un contact prolongé; une poignée de main rapide ou une caresse ne propagent habituellement pas la gale.
- Les vêtements, serviettes, draps, etc. peuvent propager la gale si ces articles ont été récemment en contact avec une personne atteinte de la maladie. Le sarcopte peut vivre sur les vêtements ou autres objets pendant 3 ou 4 jours.
- La gale peut se transmettre facilement aux personnes qui ont des contacts physiques étroits avec la personne atteinte, p. ex. les membres de la famille, les camarades à la garderie, les élèves d'une classe et les pensionnaires d'un foyer de soins de longue durée.

Comment pose-t-on le diagnostic de gale?

La gale est diagnostiquée en recherchant le sarcopte à l'aide d'un microscope sur des prélèvements de peau. Il arrive parfois qu'un médecin possédant une bonne connaissance de la gale puisse poser le diagnostic après avoir étudié l'éruption et posé des questions au sujet des symptômes.

Consultez votre médecin :

- si vous présentez des signes ou symptômes de la gale;
- si vous pensez avoir été en contact étroit avec une personne ayant la gale.

Quand un enfant atteint de gale peut-il retourner à l'école ou à la garderie?

Les enfants chez qui on a diagnostiqué la gale peuvent retourner à l'école ou à la garderie 24 heures après le début du traitement.

Traitement

Le traitement consiste à éliminer l'infestation à l'aide de médicaments.

- On applique habituellement des crèmes ou des lotions qui tueront le sarcopte.
- La prise de médicaments par voie orale peut être indiquée chez les personnes dont le système immunitaire est compromis ou lors des éclosions.

Assurez-vous de suivre les directives de votre médecin concernant le traitement.

Les démangeaisons peuvent persister pendant une ou deux semaines après le traitement; cela ne veut pas dire que le traitement n'a pas fonctionné.

Puisque la gale peut se propager à d'autres, le médecin peut recommander que tous les membres de la famille de la personne atteinte ainsi que toutes les personnes qui ont des contacts étroits avec elle soient traités, même s'ils ne présentent aucun symptôme. Il est important que toutes ces personnes soient traitées en même temps.

Prévention

Mesures à prendre pour prévenir la réinfestation et la transmission à d'autres :

- **S'assurer que toutes les personnes infectées reçoivent le traitement qui s'impose.**
- **Lavez tous les vêtements et les draps.** Lavez tous les vêtements, les serviettes et les draps utilisés au cours des deux jours précédant le traitement et faites-les sécher à la sècheuse.
- **Laissez les sarcoptes mourir de faim.** Songez à placer les articles qui ne peuvent pas être lavés dans un sac en plastique scellé pendant une semaine. Les sarcoptes ne peuvent survivre que quelques jours sans contact avec la peau.

Pour en savoir plus long, communiquez avec le Service des maladies transmissibles et de la santé sexuelle au 519 663-5317, poste 2330, ou visitez www.healthunit.com.

Adaptation de :

Site Web des Centers for Disease Control and Prevention, Parasitic Disease Division, « Scabies ».
Consulté le 13 mai 2008 http://www.cdc.gov/ncidod/dpd/parasites/scabies/factsht_scabies.htm.

mai 2008